

SAHEL : REPENSER L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT



RAPPORT D'INFORMATION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES



Co-présidents : **Henri DE RAINCOURT** (Les Républicains - Yonne) et **Hélène CONWAY-MOURET** (Socialiste et républicain - représentant les Français établis hors de France)

LE CONTEXTE

LES DÉFIS QUE DOIVENT AFFRONTER LES PAYS DU SAHEL :

LA DÉMOGRAPHIE

➔ Les pays du Sahel (Mali, Niger, Tchad) ont les taux de croissance démographique les plus élevés au monde, la population de ces pays doublera d'ici 2030.

UNE CROISSANCE INSUFFISANTE

➔ PIB/habitant :

- Mali : 715 dollars/habitant
- Niger : 415 dollars/habitant
- Burkina Faso : 683 dollars/habitant
- France : 42 500 dollars/habitant

➔ Taux de croissance du Mali en 2014 : 7,2%.

Même avec un tel taux de croissance, il faudrait des décennies aux pays du Sahel pour rejoindre les pays émergents.

➔ Les atouts de la région sont pourtant importants : ressources minières abondantes, potentiel agricole et d'élevage, potentiel en énergies renouvelables, jeunesse nombreuse et dynamique impliquée dans des mouvements citoyens.

LES 4 TYPES DE CONFLITS AU SAHEL :

➔ Conflits "identitaires", à l'instar des rébellions des Touaregs au Mali et au Niger.

➔ Coups d'État : 4 coups d'État dans les 10 dernières années.

➔ Conflits liés à la rareté des ressources : émeutes de la faim de 2010 ; conflits du quotidien pour la terre entre populations pastorales et agricoles.

➔ Les conflits dus au djihadisme et au terrorisme.

LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PAIX ET DE RÉCONCILIATION AU MALI (ACCORD D'ALGER DE JUIN 2015) EST TROP LENTE

UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT EN DIFFICULTE

UNE AIDE IMPORTANTE MAIS PEU EFFICACE

➔ Entre 2004 et 2014, les montants d'aide publique au développement bilatérale française au Sahel dans son ensemble (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) ont varié entre 350 et 500 millions d'euros par an.

➔ L'Union européenne a versé au Sahel 2,7 milliards d'euros d'aides publiques au développement sur le 10^{ème} fonds européen de développement (FED) entre 2008 et 2013.

➔ Malgré l'aide publique au développement, les pays du Sahel n'ont pas réussi à enclencher un processus de développement économique et le Mali a connu la crise de 2012-2013.

POURQUOI L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT FONCTIONNE-T-ELLE MAL ?

Plusieurs raisons :

➔ Le manque de vision et de stratégie de développement des pays bénéficiaires et des acteurs de l'aide.

➔ L'instabilité et l'insécurité.

➔ Le relatif « oubli » de certains secteurs par les bailleurs de l'aide publique au développement dans la période récente (maîtrise démographique, agriculture, économie).

➔ Le respect parfois superficiel des principes de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement de 2005.

UNE "APPROCHE GLOBALE" QUI SE CHERCHE ENCORE :

➔ Manque de coordination entre les acteurs.

➔ Insuffisance des financements disponibles.

REMETTRE LE SAHEL AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT :

- 1. Remettre le Sahel au centre de la carte de l'APD française : mettre nos moyens en accord avec nos ambitions pour faire sortir cette région de l'instabilité.**
- 2. Avoir un document de stratégie unique pour le Sahel,** partagé avec nos partenaires de l'aide au développement..
- 3. Doubler l'enveloppe des subventions à destination des PPP (Pays pauvres prioritaires) : passer de 228 millions d'euros à 460 millions d'euros.** Revoir à la baisse certaines dépenses multilatérales pour atteindre cet objectif.
- 4. Revoir les priorités sectorielles de notre aide : placer la démographie, l'éducation, l'agriculture et le développement économique au centre de nos préoccupations.**
- 5. « Connecter » davantage notre aide au développement et notre diplomatie à la société civile et à la jeunesse, et fixer un objectif transversal de « réengagement » des jeunes dans la société.**
- 6. Soutenir énergiquement la lutte contre la corruption, contre l'arbitraire et pour l'efficacité de la justice.**
- 7. Mobiliser le fonds fiduciaire européen d'urgence sécurité-migrations pour financer des projets de développement et de stabilisation au Sahel.**
- 8. Réactiver le vecteur de la francophonie :** développer les partenariats avec les universités francophones, encourager le développement de thèses en cotutelle franco-africaine...

RÉFORMER LE PILOTAGE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT FRANÇAISE

- 9. Recréer un ministère de la coopération de plein exercice** pour simplifier la gouvernance de la politique française d'aide au développement, faciliter la gestion budgétaire et améliorer le pilotage politique de l'APD.
- 10. Achever la réforme de la coopération en confiant au directeur d'agence de l'AFD locale le rôle de conseiller de l'ambassadeur pour les questions de développement et de chef de la coopération française.**
- 11. Pour revitaliser l'évaluation et lui donner un rôle d'amélioration permanente de notre APD, créer un Observatoire de l'évaluation indépendant,** et remettre ainsi au centre de notre stratégie les principes de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, au premier rang desquels les principes d'appropriation de l'aide par le pays partenaire.

CLARIFIER L' « APPROCHE GLOBALE » :

- 12. Privilégier la prévention des crises pour réduire le risque de devoir intervenir militairement.**
- 13. Créer une « facilité de gestion des crises » gérée par l'AFD, de 100 millions d'euros de subventions.**
- 14. Trouver le bon équilibre sécurité /développement** dans les projets de développement à impact rapide : poursuivre l'élaboration de projets hybrides (projets à impact rapide/projets de développement) et capitaliser rapidement sur ces expériences.
- 15. Dans le continuum sécurité / défense, renforcer les moyens de la coopération structurelle (DCSD) afin de réduire le déséquilibre financements de la sécurité/financements du développement.**
- 16. Construire une coordination stratégique de l'approche globale plus efficace** et mettre en place des « task forces » interministérielles pour chaque crise importante.